# BULLETIN MUNICIPAL Janvier 2013

Le mot du maire		page 2
Voirie – Déneigement		page 4
Horaires	DANNE	page 6
Etat Civil	BONNE	page 8
Civisme	ANNÉE	page 8
Travaux cimetière	HOLD THE REP	page 9
Recensement	A S	page 9
Portage des repas	•	page 10
Eclairage publique		page 11
SIANC	4	page 11
Communauté de comm	nunes	page 13
PMI	A .	page 14
Crèche		page 15
Centre de Loisirs / Pér	iscolaire	page 15
Vie Associative / Agend	da	page 17

# PLANFOY

#### Le mot du maire

Bonjour à tous,

L'année 2012 vient de s'écouler... avec ses moments de joie, de petits et de grands bonheurs... Mais elle fut marquée aussi par de tristes et douloureuses disparitions d'êtres chers qui ont tous laissé une empreinte, chacun à sa façon, sur notre village...

J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour leurs familles qui ont dû affronter un profond chagrin face à l'absence d'un être proche...

Je leur adresse une pensée chaleureuse en espérant que l'année à venir sera plus indulgente et plus clémente à leur égard...

J'espère que malgré les difficultés et les épreuves que nous pourrons rencontrer en 2013, nous bénéficierons toujours d'une qualité de vie privilégiée dans notre village de Planfoy, et je vous assure que toute l'équipe municipale que je représente mettra tout en oeuvre pour la préserver...

La nouvelle année s'ouvre à nous et je souhaite transmettre à chacun de vous, à vos familles et à vos proches, mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets, des plus simples aux plus élaborés et aux plus difficiles à réaliser.

Bien sûr, je continue à m'insurger, à me révolter, qu'aujourd'hui encore, tant de personnes dans le monde soient affamées, meurent de faim, n'aient pas accès à l'eau potable et à l'assainissement, soient analphabètes, alors que certains privilégiés détiennent des richesses incommensurables!...

Je refuse de croire que nos chefs d'état ne puissent toujours pas trouver des solutions pour rétablir la Paix dans les nombreux pays encore en guerre et je m'indigne contre les budgets colossaux consacrés à l'armement.

Certains penseront peut-être que je me répète à dénoncer encore les inégalités de ce monde. Mais j'estime qu'il est aussi de ma mission d'élue de nous amener à nous interroger sans cesse sur le sens et la valeur des mots Liberté, Egalité, Fraternité, dans un monde qui ne les respecte toujours pas.

D'autres me trouveront probablement irréaliste de croire en un monde moins dévastateur. Mais à quoi bon nous souhaiter " la bonne année " si nous devons renoncer à nos espérances, à nos rêves, à nos utopies ?...

J'aime répéter cette pensée porteuse d'espoir : «Lorsqu'on rêve tout seul, ce n'est qu'un rêve alors que lorsqu'on rêve à plusieurs, c'est déjà une réalité. L'utopie partagée, c'est le ressort de l'histoire». (Dom Helder Camara)

La conjoncture socio-économique annoncée pour cette nouvelle année, ne nous amène pas à faire preuve d'un grand optimisme dans le domaine financier...

L'ensemble de nos services publics se voit plus que jamais menacé par la rigueur imposée par un système politique et économique impitoyable.

Nos petites communes ont peu de marge de manœuvre pour diminuer leurs frais de fonctionnement et voient peu à peu diminuer leurs aides à l'investissement.

Les dotations de l'Etat seront gelées pour 2013, et les aides du Conseil général et du Conseil Régional seront forcément revues à la baisse.

Ce fut déjà le cas en 2012, notamment pour les aides au déneigement habituellement octroyées par le Conseil Général. Cette "coupe franche " dans nos budgets a provoqué une vive et légitime réaction des maires de notre territoire et vous pourrez lire plus loin dans ce bulletin un article consacré à ce sujet.

Alors que nous envisagions de raccorder au réseau d'Assainissement Collectif l'un des quartiers du Bourg non encore raccordé, le Conseil Général n'allouera plus aucune subvention concernant l'Assainissement, jusqu'en 2014... Sans cette aide à 45% des montants engagés, ce projet fortement attendu par les habitants de ce quartier ne pourra malheureusement pas aboutir dans les années à venir...

La phase d'étude de faisabilité concernant le projet de notre future station d'Assainissement en roseaux est sur le point de se terminer...

Le Conseil Général a donné un accord de principe concernant l'aide au financement de ce projet, mais nous sommes toujours dans l'attente de l'Arrêté définitif accordant l'attribution de cette subvention, Arrêté sans lequel nous ne pouvons engager les travaux.

Certes nous ne pourrons pas envisager cette année des projets financièrement très ambitieux. Mais malgré cet état de crise mondiale que nous ne cessons de subir, nous devons encore plus que jamais placer la solidarité, l'entraide et le " vivre ensemble" au centre de nos réflexions et de nos actions citoyennes.

Nous devons nous maintenir en éveil pour imaginer ensemble des solutions pour conserver les services que nous avons mis en place sur notre commune en privilégiant l'intérêt général.

A l'échelle de notre village, je renouvelle donc le voeu que notre commune soit un espace de solidarité, d'échange, de rencontre, où l'Humain, la Culture et la Nature seront au centre des préoccupations de chacun, un espace de responsabilité dans le « bien vivre ensemble » et le nécessaire respect d'un environnement à préserver...

Véronique Granger Maire de Planfoy.

#### Voirie/Déneigement

L'hiver a déjà précocement recouvert nos routes et nos campagnes d'un épais manteau blanc dans les premières semaines de décembre et nous espérons avoir répondu au mieux à vos attentes en matière de déneigement pour ces premières chutes de neige.

Néanmoins le désengagement du Conseil Général dans l'aide financière qu'il apportait jusqu'à présent aux communes de moyenne montagne de La Loire est préoccupant pour les budgets de nos communes rurales, et m'amène à vous faire part de ma profonde désapprobation à l'égard de ce choix politique qu'ont fait les élus majoritaires du Conseil Général...

Comme vous avez déjà pu le lire à plusieurs reprises dans les journaux, cette décision d'amputer les aides pour le déneigement de nos communes nous a été communiquée très tardivement par les services du Conseil Général, bien après le vote du budget de l'année 2012, qui comptait sur l'aide attribuée jusqu'à présent sur présentation des factures de déneigement, subventionnées alors à 45%.

Nous attendions pour l'année 2012, une subvention de 5000 euros... Elle n'aura été que de 500 euros...

Les élus du Conseil Général ont en effet estimé cette année qu'ils devaient faire preuve " d'équité " en matière d'aide pour le déneigement. Ils ont ainsi décidé d'aider toutes les communes de la Loire à partir de 400m d'altitude, en ne s'appuyant plus sur la présentation des factures de déneigement, mais en fixant un forfait pour chaque commune, en fonction du linéaire de voirie et de l'altitude moyenne propre à chacune.

Cette nouvelle règle appliquée a provoqué bien entendu la colère de tous les élus des communes situées en zone de moyenne montagne qui ne peuvent se résoudre aujourd'hui à ce nouveau mode de calcul qui aboutit à une diminution de 90% des aides octroyées jusqu'en 2011...

Que représentent 200 ou 300 euros de plus au budget d'une commune située à 400m d'altitude qui ne touchait aucune aide jusqu'à présent ?... Par contre les communes qui n'ont touché cette année que 10% de l'aide attendue, (pour certaines du Plateau 5% de l'aide attendue...), et notamment pour les plus petites communes dont le budget général est peu élevé, ce manque à gagner est préoccupant et nécessitera des choix budgétaires compensatoires à venir.

Il est inconcevable que le Conseil Général puisse justifier cette nouvelle répartition des subventions de déneigement par un "souci d'équité "... Cette aide au déneigement doit répondre à une nécessité de solidarité des communes de la Loire envers les Communes les plus impactées par les chutes de neige...

Certaines années le coût total de cette prestation effectuée par des entreprises privées peut représenter pour certaines communes du Pilat jusqu'à 20% des charges de fonctionnement.

Or, comment envisager de réduire le déneigement si l'hiver se montre rigoureux?

Le déneigement est un service essentiel à rendre à la population, qui plus est dans les communes rurales isolées... Déneiger est indispensable pour la majorité des personnes travaillant à l'extérieur, pour l'accès aux services à nos habitants (soins à domicile, soins infirmiers et médicaux, portage des repas, courrier, secours...), pour les déplacements de nos transports scolaires, pour l'accès à nos commerces, à nos crèches, à nos écoles, à nos loisirs...

Face à cette situation, l'ensemble des maires du Haut-Pilat a demandé à rencontrer Monsieur Bernard Bonne, Président du Conseil Général de la Loire.

Pour des raisons de santé, Mr le Président du Conseil Général n'a pu assister à la réunion prévue, mais celui-ci a néanmoins délégué Mr Jean Gilbert, Conseiller cantonal et Maire de Marlhes, pour le représenter.

Celui-ci, confronté à la même situation que les maires présents qui l'interpellaient, a parfaitement compris notre profond mécontentement et nos inquiétudes. Il nous a assuré porter auprès des élus du Conseil Général notre demande de revoir le mode d'attribution des subventions de déneigement voté en 2012.

Souhaitons qu'il sera entendu...

En a parte de cet article concernant le déneigement, je voudrais insérer rapidement quelques mots concernant non pas le déneigement proprement dit, mais la Voirie et plus particulièrement l'avancée de la mise en sécurisation de la Rue Tavernier...

Certains pourraient croire en effet que nous avons abandonné ce projet, tant il tarde à être mis en place...

Ce projet important pour la sécurité de nos habitants n'a pas pu encore aboutir car les matériaux et notamment le bois destiné au montage des barrières et des jardinières prévues pour l'aménagement de cette rue centrale nous a été livré peu de temps avant l'hiver et les premières chutes de neige... il nous est alors apparu peu propice d'envisager l'installation de ces barrières et jardinières en plein hiver.

Ce nouvel aménagement de la Rue centrale sera donc reporté au mois de Mars...

Véronique granger Maire de planfoy.

# Horaires de la mairie

Tél.: 04-77-51-40-69

Mail: mairiedeplanfoy@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H00-	09h00-	09h00-	09h00-	09h00-	10H-12H
12H00	12h00	12h00	12h00	12h00	
				14H00-	
				17H00	

Vous pouvez recevoir le compte-rendu du Conseil Municipal et le Bulletin municipal par mail en faisant la demande à la mairie ou en le téléchargeant sur www.planfoy.fr

Permanences de Mme le Maire : les jeudis après-midi de 14h à 16h. Mme le Maire, les adjoints et les conseillers peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

#### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Tél.: 09-75-25-14-37

Mail: bibliothequedeplanfoy@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					10H-
					12H
16H30-		16H30-		16H30-	
18H30		18H30		18h30	

# Horaires de l'Agence Postale

Tél.: 04-77-51-40-05

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8H30-	8H30-		8H30-	8H30-	8H30-
11H30	11H30		11H30	11H30	11H30
		16H-18H			

## Horaires de la Déchetterie SICTOM

Tél.: 04-77-51-47-91

Adresse : « Le Pré » - 42660 St Genest Malifaux

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		10H-12H			10H-
					12H
14H-		14H-17H*		14H-17H*	14H-
17H*					17H*

<sup>\*</sup>jusqu'à 18h00 du 15 mai au 15 septembre

#### Etat civil

#### <u>Mariages</u>

6/10/2012 Corentine HEBERT et Pierre FAVERJON

#### Naissances

2/10/2012 Abigaëlle CHASSAGNE 24/10/2012 Sophie JOURNAL 5/12/2012 Elise ARJDAL

#### Décès

11/11/2012 Christian PEILLON

#### Civisme

Bien sûr qu'ils sont gentils ces toutous, personne n'a rien contre... mais marcher dans leurs besoins est très désagréable... les chemins étant piétonniers, notamment pour les enfants de l'école, les mamans doivent pester régulièrement quand leurs chérubins rentrent de l'école avec leurs chaussures pleine de crotte odorante...

Est-ce trop demander aux maîtres de ces adorables toutous de faire preuve d'autorité en les obligeant à faire leurs besoins dans les haies ou ailleurs mais pas au milieu du chemin comme on le voit quotidiennement... et quand il y a un raté, ce qui peut arriver à tout le monde, au moins avoir l'obligeance de ramasser ou repousser la crotte... ça se pratique maintenant dans toutes les grands villes! Il y a même tout un commerce qui se développe autour des sacs à crottes... Bon! Mais nous sommes dans un village! Le droit d'avoir un chien, le plaisir de pouvoir se promener dans la nature avec lui, dans un cadre agréable, nous donne aussi le devoir de maintenir la propreté de ce cadre, chacun à son niveau... Merci de votre compréhension.

#### Cimetière

Des travaux de sécurisation ont été entrepris en octobre: en effet, le mur de séparation entre les deux cimetières menaçait de s'écrouler sur une tombe, ce qui a révélé son très mauvais état général.

La démolition de ce mur a entraîné des désagréments pour la période de La Toussaint, nous le regrettons mais ces travaux étaient nécessaires.

De part l'existence du nouveau cimetière, ce mur n'avait plus de raison d'être aussi ne sera t'il pas reconstruit et un passage entre les deux cimetières est créé.

Il reste encore des travaux de maçonnerie et de finition qui seront réalisés par nos agents techniques.

En 2013, la mise aux normes du jardin des souvenirs ainsi que l'aménagement d'un coin de recueillement est prévu, la mise en place d'un columbarium est également en projet.

Si des personnes sont intéressées par la préservation et l'embellissement de ce patrimoine qu'est le cimetière, leurs idées ou leur savoir faire seront les bienvenus. Elles peuvent contacter Mme Alberghi

#### Recensement

RECENSEMENT de la population de PLANFOY

Le recensement de la population d'une commune de moins de 10 000 habitants est effectué tous les 5 ans par une enquête exhaustive (réalisée auprès de chacun des habitants). Le dernier recensement date de 2008 et le prochain sera donc en 2013.

Le recensement aura lieu du jeudi 17 janvier 2013 au samedi 16 février 2013.

La commune de Planfoy est divisée en deux districts : le district 004, situé au nord d'une ligne suivant la RD 1082 et le chemin de Biez jusqu'au barrage du Pas de Riot, le district 005 situé au sud de cette ligne.

Deux agents recenseurs ont été recrutés par la mairie : Frédérique BONNET enquêtera sur le district 004 et Marielle DESNEUX enquêtera sur le district 005. Elles se présenteront au domicile de chacun d'entre vous munies d'une carte officielle portant une photo et le tampon de la mairie.

Devront être renseignés un questionnaire pour chaque logement et un questionnaire pour chacun des occupants du logement. Ces questionnaires vous seront remis par l'agent recenseur qui prendra rendez-vous avec vous pour les récupérer et éventuellement vous aider à les remplir.

N'ayez aucune crainte pour votre vie privée : les questionnaires remplis sont collectés à la mairie, qui ne les utilise pas, et envoyés au siège de l'INSEE qui

rentrera les renseignements fournis en les « anonymisant » dans une base de données en vue de statistiques et d'utilisation globale pour l'aménagement du territoire par exemple.

Nous espérons que vous ferez bon accueil à nos deux agents recenseurs et à leurs questionnaires et nous insistons sur le caractère obligatoire du recensement de chaque habitant.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires à la mairie ou sur le site de l'INSEE

www.le-recensement-et-moi.fr



Frédérique BONNET (remplaçante de Josy à l'agence postale), en charge du Bourg



Marielle DESNEUX en charge du Guizay, des écarts (Fouet, Champ de la Grive, Petit Nice, etc.)

#### Portage des repas

Un portage de repas est en place sur notre commune. Il s'adresse aux personnes qui en expriment le besoin. Depuis la rentrée de septembre, le repas est fourni par le restaurant le *goût du monde*, en bas de la côte. Il est porté par une équipe de bénévoles, à domicile, à midi. Le coût est de 7,50€ et comprend un plat garni et un dessert. Les personnes intéressées peuvent en bénéficier soit de façon régulière soit de façon plus ponctuelle. Pour tout renseignement ou inscription, veuillez-vous adresser en mairie.

#### Eclairage public

Dix-huit mois après sa mise en place, on peut faire un premier bilan de l'extinction partielle de l'éclairage public sur notre commune.

Tout d'abord il faut se féliciter de la prise de conscience des enjeux énergétiques. Cette mesure simple, techniquement facile à mettre en œuvre séduit de plus en plus de communes : une soixantaine sur la Loire environ.

Lors de la manifestation « Le jour de la Nuit », organisée à Planfoy le 13 octobre dernier, nous avons émis l'idée de faire du Pilat le 1<sup>er</sup> Parc Naturel Régional dont l'intégralité des communes éteigne leur éclairage public une partie de la nuit. Nous comptons sur l'association des Amis du Parc pour relayer cette idée.

Notre consommation a été réduite de 40% environ, pour un gain approximatif de 2000€ par an.

Notre marge de progression passe le remplacement des 21 lampes à vapeur de mercure haute pression. Ces lampes énergivores seront bannies en 2015 par une directive européenne, et nous les remplacerons sur 3 ans, à partir de 2013. Le coût de cette opération sera presque intégralement pris en charge par les économies réalisées pendant 3 ans. Les nouveaux lampadaires permettront de générer des économies supplémentaires : baisse de la puissance souscrite et de la consommation.

Enfin, j'espère que nous sommes quelques-un(e)s à avoir redécouvert la beauté d'un ciel étoilé.

# Redevance SIANC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Non Collectif)

Toutes les familles de la commune n'étant pas raccordées au réseau d'assainissement collectif ont reçu en cette fin d'année un courrier avec la demande d'acquittement d'une redevance au service d'assainissement non collectif et de nombreuses personnes se sont interrogées sur cette nouvelle taxe.

Il nous est paru alors important de donner quelques éléments supplémentaires à ce courrier afin de peut-être mieux comprendre le fonctionnement du SIANC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Non Collectif) du PILAT dont nous dépendons et les raisons qui ont abouti à la mise en place de cette redevance pour les usagers.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, créé le 1<sup>er</sup> Janvier 2006, est obligatoire.

Il a entre autre mission le contrôle des installations de traitement des eaux usées des immeubles non raccordés à un réseau public de collecte (article L1331-11- du code de la santé publique).

La Commune de Planfoy, comme 35 autres communes du Rhône et de la Loire a délégué cette compétence au SIANC du PILAT.

L'article L 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 – art. 159 et 161) précise que la compétence assainissement non collectif comporte 3 compétences « contrôles » obligatoires pour le service et l'usager :

- Contrôle de conception, d'implantation.
- Contrôle de bonne exécution sur les installations neuves ou réhabilitées.
- Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes.

Le SIANC du Pilat réunit 35 communes de la Loire et du Rhône qui dépendent de 2 agences de l'eau : l'agence RMC (Rhône/Méditerranée/Corse) et l'Agence Loire/Bretagne et de différents Conseil Généraux ... Ces Agences de l'Eau et Conseil Généraux peuvent ou non participer au financement des contrôles effectués par le SIANC.

En ce qui nous concerne, l'Agence de l'Eau Loire/Bretagne et le Conseil Général de Loire ne participent pas au financement du SIANC du PILAT...

Le SIANC du Pilat était financé jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 par les recettes des contrôles techniques (100750€), par les contrôles du neuf (15000€), une subvention de RMC (18000€) et la région (1600€).

Les communes participaient également à ce financement en versant une cotisation annuelle de 400€ et de 1,20€ par habitant.

Or le SIANC du PILAT étant un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial dont la participation des collectivités à ce service n'est plus possible au-delà du cinquième exercice (conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), la loi impose désormais au SIANC d'équilibrer son budget par les seules redevances des usagers.

Afin de se conformer à la législation, le SIANC du PILAT a alors fixé cette redevance à 15€ par an à partir de l'année 2012.

Plusieurs usagés concernés par cette redevance nous ont interpellés pour manifester leur mécontentement d'avoir à payer un service qui n'a pas été rendu puisque nous sommes en effet la dernière commune adhérant au syndicat dont les installations existantes d'assainissement non-collectif n'ont pas été contrôlées (sauf demandes individuelles d'usagers pour un contrôle en vue d'une nouvelle installation ou d'une réhabilitation).

Le SIANC nous a assuré que ces contrôles devraient avoir lieu avant la fin de l'été.

Dès la prochaine réunion programmée par le SIANC du PILAT, nous ferons remonter les interpellations qui nous ont été faites quant à la légalité de cette redevance qui pourrait être contestable...

Nous ne manquerons pas de vous communiquer alors les réponses qui nous seront données.

#### Communauté de Communes

En raison de travaux, **les deux Via Ferrata** de Planfoy (42) seront <u>fermées</u> et interdites d'accès à tous pratiquants, <u>du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013</u>. Merci de votre compréhension.

<u>PLAN LOCAL DE L'HABITAT</u>: La communauté de communes a mis en place un programme d'intérêt général (PIG). Les objectifs de ce programme sont de lutter contre la précarité énergétique en privilégiant les travaux d'isolation et d'installation de système de chauffage performant; de lutter contre l'habitat indigne en favorisant la mise aux normes des logements et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite par l'aide à l'installation d'équipements spécifiques. Pour atteindre ces objectifs, la Communauté de Communes des Monts du Pilat fait appel au Pact Loire.

Pour plus de renseignements sur les aides mobilisables (information, diagnostic assistance administrative, technique ou financière) vous pouvez contacter le service aménagement de l'espace et développement durable de la communauté de communes Mr De Montmorillon au 04 77 02 17 16

#### **PMI**

Florence REYNOUARD, infirmière puéricultrice de Pmi, se tient à votre disposition pour toutes questions concernant vos enfants : retour de maternité, allaitement maternel, alimentation, diversification alimentaire, sommeil, mode de garde...

Elle est joignable au 04.77.39.65.71.

Elle reçoit sur rendez-vous au CMS de st Genest Malifaux et réalise aussi des visites à domicile pour vous accompagner et vous soutenir en tant que parent.

N'hésitez pas à la contacter, ce service est gratuit, et dépend du Conseil Général de la Loire.

#### Crèche

#### Mot des parents délégués :

Bonjour,

Nous nous appelons Charlotte et Audrey. Nous sommes les heureuses mamans de Tom et Tiphaine. Nous habitons Planfoy. Nos enfants vont à la crèche tous les jours, depuis l'âge de 3 mois, et nous les voyons heureux de s'y rendre, souriants en présence des animateurs.

La crèche des Lucioles organise des animations, comme la fête de Noël, une sortie au cinéma, des lectures à la bibliothèque, le carnaval, la fête de fin d'année...et tous les jours, une animation est proposée aux enfants : peinture, jeux de motricité, cuisine, ...Les liens tissés entre les enfants et les animateurs sont donc privilégiés.

Les animations et l'organisation de la crèche sont importantes pour nos enfants ; c'est pour cela que nous avons souhaité participer à la vie de la crèche en étant parents délégués.

Les parents délégués sont élus pour une durée d'un an par les parents dont les enfants vont à la crèche des Lucioles. L'année 2012/2013 est la première année de cette initiative, sur les 3 structures d'accueil (Planfoy, St Genest Malifaux et Jonzieux). Les parents délégués sont un relais entre le CLAFR (Familles Rurales) et les parents. Pour communiquer : panneau d'affichage, boite aux lettres dédiée et également mails sont utilisés. Ils participent au Conseil d'Administration et peuvent faire part des interrogations et suggestions des parents.

Si vous souhaitez nous joindre, vous pouvez contacter la crèche des Lucioles ou le CLAFR.

Des places sont disponibles en accueil occasionnel les mercredis pour les enfants de 10 semaines à 4 ans de 7h30 à 18h30. Les lucioles 04 77 51 48 31

#### Centre de Loisirs

Depuis la rentrée, un centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis en journée ou demi-journée dans les locaux du périscolaire. C'est Alice Nacohou qui en est la directrice. Un programme est établi avec un thème différent pour chaque période. Le thème des mercredis jusqu'aux vacances de février est « lez'arts en fête ». Des activités d'intérieur (manuelles, théâtrale,...) sont proposées le matin. L'après-midi est réservée aux jeux collectifs, promenades, grands jeux d'extérieur.

Ce centre de loisirs fonctionne aussi pendant les petites vacances scolaires, une semaine sur deux. Pour les vacances de février et de Pâques, il sera ouvert la première semaine. L'inscription se fait en mairie ; le règlement se fait sur facturation de la mairie selon les présences, en fin de trimestre.

Les mercredis de janvier - février 2013 - à la demi-journée ou à la journée

Horaires : Accueil du matin : 8h15 à 9h - Départ : 11h45 à 12h15

Accueil Après-midi : 13h15 à 13h45 - Départ : 17h30 à 18h15

Lieux : Salle du périscolaire et salle communale

A prévoir : Sac à dos avec pique-nique, Kway, gourde, vêtements de rechange, bottes en cas de pluie, tenue et chaussures adaptées.

Inscriptions et renseignements en mairie : Prévoir n°allocataire, quotient familial, vaccinations.

#### Périscolaire

A partir du 7 janvier 2013, les tarifs du périscolaire changent :

- 32 Euros les 10 séances
- 80 Euros les 30 séances

#### Le festival des Monts du Pilat arrive!

Il va nous embarquer du 13 au 24 mars pour l'Arménie

L'inauguration se fera le vendredi 15 mars à Planfoy, suivie d'une conférence d'Astrig Kuradjian

Voici une liste des différentes manifestations :

Le 13 mars à Jonzieux, prix littéraire pour les écoles.

Le 14 mars à St Julien Molin Molette et St Genest Malifaux, cinéma

Le 16 mars à Marlhes, théâtre

Le 17 mars au Bessat, chorale « Gomidas »

Le 17 mars à Burdignes, théâtre : Cie des étoiles

Le 19 mars à Bourg Argental, cinéma suivi d'un débat

Le 21 mars à Graix, contes

Le 22 mars à St Régis du Coin, contes

Le 23 mars à St Romain les Atheux, Repas et concert Spitak

Le 24 mars à La Versanne, chorale « Gomidas »

L'association « Les planches sur le plateau » fonctionne en partenariat avec les Communes, la Communauté de communes, le Conseil général, le Conseil régional, le Parc du Pilat...Avec la Médiathèque de Bourg-Argental, les Bibliothèques des communes et les Ecoles se prépare le 5ème prix littéraire qui permettra aux élèves de choisir parmi une sélection de livres de la littérature arménienne celui qui aura leur faveur, et de venir défendre ce choix lors d'un jury littéraire à Jonzieux.

Des contes seront aussi proposés aux élèves des différentes écoles et aux maisons de retraite des 2 cantons.

Un calendrier précis des différentes festivités sera communiqué par voie de presse et affichage en février. Nous vous attendons pour partager ce temps festif pour démarrer le printemps 2013!

#### <u>Culture - Animations - Vie Associative</u>

#### "L'Age d'Or des Retraités"

Pour cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année et d'agréables moments ensemble. Notez toutes ces propositions que le bureau vous fait en espérant vous voir le plus souvent possible avec vos amis même pour une seule journée.

- <u>Mardi 15 janvier</u>: Goûter avec le film: « Talons aiguilles »
  Inscription pour la soupe aux choux ce jour- là.
- <u>Samedi 2 février</u>: Soupe aux choux à midi. Nous demandons, pour ceux qui peuvent, de venir nous aider le vendredi 1er vers 16h dans notre salle.
- <u>Mardi 12 mars</u>: Goûter offert par « ALLIANZ », avec informations sur l'APA (aide personnalisée d'autonomie), sur le patrimoine, succession etc. et vos questions.
- <u>Mardi 26 mars</u>: Assemblée Générale. Cette année, l'adhésion sera encore de 15€.
- <u>Mardi 9 avril</u>: Goûter avec le film: « Cinéma Paradiso » avec Philippe Noiret et Jacques Perrin.
  - Inscription pour le restaurant du 8 mai.
- Mercredi 8 mai : Repas chez Françoise à Planfoy.
- <u>Samedi 25 mai</u>: Journée Récital en Hommage à Jean Ferrat. Show Vision vient ce jour animer la journée qui se déroulera dans le gymnase. Nous vous attendons bien sûr avec vos amis.

Au programme : Repas / Spectacle / Danse le tout pour 58€.

Le repas apporté et servi par Show Vision et nous n'avons que les tables et chaises à mettre. Avis aux bonnes volontés pour nous aider le vendredi 24 à 16h. Nous serons aidés par les employés municipaux.

Au menu:

Apéritif avec amuse-bouche.

Foie gras de canard

Confit de canard et ses légumes

Assiette de fromage et salade

Festin de chocolat.

Café et vin compris (Muscadet Bordeaux et eau)

Nous aurons une buvette en fin de repas que nous assurerons.

Ce prix comprend aussi bien la journée que la SACEM.

Les inscriptions sont ouvertes avec un chèque de 58€.

Mardi 4 juin : Auberge du Grand Bois. Nous y serons accueillis par R.S.Distribution (plaisir et confort de la maison) à 9h30, et après la présentation de leurs produits, nous aurons le repas d'offert et distribution d'un cadeau pour chaque participant. Nous continuerons l'après-midi ensemble avec un animateur. <u>Une contribution de 5 € pour les adhérents et 10€ pour les non adhérents est demandée et nous assurerons le transport en voiture.</u>

- <u>Dimanche 16 juin</u>: Festiroche Danses internationales à Roche La Molière. Inscription possible dès maintenant.
  Prix des places 15€. Nous assurerons le transport.
- Samedi 29 juin : Repas de l'Age d'Or dans notre salle.
- <u>Age tendre et Têtes de bois : dernière représentation</u> pour leur tournée. Nous avons 20 places au prix de 51€. Inscriptions ouvertes, dès maintenant, avec le chèque libellé au nom de l'Age d'Or. Le spectacle a lieu au zénith de St Etienne à 14h30 le samedi 30 /11 / 2013.

Nous prévoyons un voyage pour le samedi 8 juin 2013 mais il est encore en étude.

Marie-Paule BERMOND: 0477514126 Jeanine MOUTON: 0477571710 ou 0477390189 Jean PEYROT, Armelle TEISSIER, Raymonde CELLE, Lisou JOURJON, Raymonde COQUARD.

#### **Maison pour Tous**

La Maison pour Tous propose toujours ses activités de Yoga, Gymnastique, Chorale, Théâtre, Dessin / Peinture, Espagnol, des activités sportives multiples, du judo, du foot, de la guitare et un local pour les jeunes. La cotisation est de 7 euros par famille. Les activités se déroulent au gymnase (espace Charles Exbrayat) ou à l'ancienne mairie.

Pour tout renseignement, contacter:

Daniel Etienne, président, au 04-77-80-07-42.

Les <u>Cours de dessin</u> se déroulent tous les quinze jours les lundis de 09h à 11h. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le 04-77-51-42-45.

<u>Gymnastique douce</u> pour tout âge (particulièrement pour les 55ans et plus). Pour s'inscrire : M-Paule Bermond - 10 rue Marcel Tavernier à Planfoy. Tel : 0477514126 Mail : mpaule.bermond[at]orange.fr

<u>Cours d'espagnol</u>: venez profiter de la présence d'une jeune espagnole sur le village pour renforcer vos connaissances ou démarrer une nouvelle langue (cours en groupe ou en individuel).

Contact: Marie-Jo Clément famclement [at] vahoo.fr

#### La Bibliothèque de Planfoy

Nous avons effectué nos derniers achats de l'année. Parmi les nouveautés,

- « Home » de Toni Morisson
- « Les enfants des justes » de Christian Signol
- « Certaines n'avaient jamais vu la mer » de Julie Otsuka Prix Fémina
- « La sirène » de Camilla Lackberg
- « L'envol » de Roger Royer

#### RAPPEL:

Nous demandons instamment à nos lecteurs de ne pas réparer les livres déchirés.

Le scotch du commerce ne convient pas car il jaunit très vite et abîme le papier.

Il suffit de nous signaler les livres détériorés et nous les réparerons avec du matériel adapté.

Au printemps 2013 le festival « Des planches sur le Plateau » aura pour thème l'Arménie. Dès à présent, vous pouvez trouver à la bibliothèque quelques livres sur ce pays.

Une matinée contes est prévue à la bibliothèque le 26 janvier 2013 à 10h30.

#### Football Club de Planfoy

Contact pour tous renseignements : Emmanuel Durieux 06/85/19/51/98 - 04/77/51/29/92

#### Vivre au Guizay

#### Club sportif familial de l'association Vivre au Guizay

En juin dernier un sondage a été proposé à plusieurs familles du village (adhérents réguliers, ponctuels ou non)

89 familles ont été sondées. 34% ont répondu au questionnaire. 73% des familles ayant répondu sont intéressées par ce projet.

Le sondage évoquait 7 sports différents, avec la possibilité pour les familles d'émettre leurs souhaits sportifs. Au final, 20 sports différents ont été évoqués par les familles.

Parmi les réponses, plusieurs personnes se sont proposées comme encadrants bénévoles dont certaines sont titulaires d'un diplôme fédéral.

Les sports les plus demandés ont été : la randonnée pédestre, le ski de piste, le canyoning, le ski de randonnée, le vélo et la spéléologie.

Suite à ce sondage, une demande de subvention a été faite auprès du député Dino Cinieri sous sa proposition d'aider les associations sur de nouveaux projets. Cette demande de subvention a été acceptée. L'association Vivre au Guizay a donc obtenu un financement pour l'achat de matériels sportifs afin de l'aider dans la mise en place du projet.

L'étude de la cotisation pour participer aux activités proposées a été prévue en lien avec le coût de l'assurance.

Ce club a donc vu le jour lors de la dernière assemblée générale. Si ce club vous intéresse pour découvrir de nouveaux sports ou partager des sports que vous pratiquez déjà, n'hésitez pas à venir partager également vos compétences car afin d'éviter l'épuisement dans la durée des quelques bénévoles et encadrants qui sont à la tête de ce projet, l'association aura besoin de la participation de chacun.

Pour tout renseignement ou pour transmettre votre adresse mail pour ceux qui n'ont pas été sollicités lors du sondage, vous pouvez contacter Isabelle Bazin ou Xavier Bazin à isabellebazin[at]yahoo.fr ou xavierbazin[at]hotmail.fr

12 janvier 2013 : repas des rois

19 janvier 2013 : ski de randonnée

<u>26 janvier 2013</u> : randonnée : le circuit des viaducs Mont du lyonnais. Départ à 10h de Saint Didier sous Riverie. 3h, dénivelé 196m. Restaurant à St Maurice sur Dargoire.

<u>26-27 janvier 2013</u> : spéléologie.

10 février 2013 : VTT

Le partenariat de <u>la Comédie de Saint Etienne</u> avec la commune de Planfoy, par l'intermédiaire de l'association « Vivre au Guizay » et de la « Maison Pour Tous » se poursuit sur la saison 2012/2013 tel qu'il a été négocié en 2011/2012, avant d'être redéfini pour la saison prochaine.

Il a déjà permis d'amener des spectateurs planfoyards à assister à la pièce « L'augmentation » dans les murs de la Comédie au tarif préférentiel de 11€ la place.

<u>Le samedi 16 février</u>, sera proposé le spectacle « Garçonne » à 20 heures dans la salle Exbrayat, mais dès la vendredi 15 février la comédie et les associations auront besoin de bras pour monter la scène et le décor. C'est un spectacle « tout public ».

Cette année, <u>le spectacle sera précédé d'un apéritif</u> préparé par les adhérents de « Vivre au Guizay » mais où il vous est demandé de mettre la main à la pâte et d'apporter quiche, tarte, gâteau, amuse-gueules ....., ainsi le travail sera partagé comme le plaisir de se retrouver. (Prix des places 15€, 12€ pour les moins de 18 ans)



Garçonne : Salle Charles Exbrayat. Durée 1h. Spectacle tout public à partir de 6 ans

Réservation Mairie de Planfoy 0477514069 ou Bibliothèque 0975251437

« LE LOUP : Tu es une petite garçonne en somme. C est bien la première fois que je rencontre un môme de cette espèce. »

Garçonne s inspire très librement de plusieurs contes de fées. On en retrouve dans un premier temps les principaux ingrédients : une petite fille en héroïne malmenée par le destin, un père sans scrupule et misogyne, un grand méchant loup dans une forêt profonde. Mais le conte ne tarde pas à bifurquer de manière plutôt loufoque et inattendue Le père s avère plus effrayant que le loup, le loup plus philosophe que le père, et la petite fille moins masculine que ce que son père aurait souhaité. La pièce s amuse de différents stéréotypes, et en particulier de ceux concernant les hommes et les femmes. Féerique, farfelue, grave ou inquiétante, elle soulève une multitude de questions passionnantes. Comment, quand on est petit enfant ou adolescent, éprouve-t-on parfois une difficulté à assumer son sexe ? Qu'est ce qui fait la spécificité d un genre et fonde l identité ? Qu est-ce aujourd'hui qu « être féministe » ? La pièce interroge sans en avoir l air, sans prosélytisme ni didactisme, délicatement, avec les armes de l humour et de la fantaisie. Garconne se destine aux enfants accompagnés (ou pas !) de leur famille. Dans une atmosphère plutôt désordonnée et irrévérencieuse, elle a autant vocation à réjouir qu à instruire les jeunes ou moins jeunes spectateurs des deux sexes!

<u>23 février 2013</u> : randonnée : Les chemins de l'Astrée. Départ 10h du Château de Goutelas. 11,5 km 3h45 dénivelée 360m. Restaurant à Marcoux

16 mars 2013 : ski de randonnée.

<u>22 mars 2013</u> : randonnée : site de la Verrerie de St Just sur Loire. Balade à St Marcellin en Forez. 8kms 2h30. Départ du Hameau de Grézieux. Restaurant à St Marcellin

23-24 mars 2013 : spéléologie.

28 mars, vous pourrez vous rendre à 20 heures, à la Comédie, salle Jean Dasté, pour assister au spectacle « Que la noce commence » (Prix des places : 11€, covoiturage à partir du parking du Sacré Cœur ou de celui de la Poste à

19h)



D'après le film "Au diable Staline, vive les mariés !" de Horatiu Malaele / Didier Bezace

Les habitants d'un petit village de Roumanie, alors encore annexée à l'Union soviétique, s'apprêtent à célébrer un grand mariage. Mais survient la mort de Staline et l'obligation d'honorer sa mémoire. Interdiction formelle est donnée de rire, boire et chanter pendant une semaine. La fête est annulée... À moins qu'il soit possible de contourner l'interdit ?...

<u>27 avril 2013</u> : randonnée : Montrottier circuit des Grand-Maisons. Départ 10h du Hameau des Grand-Maisons. 9kms 3h 200m. Restaurant à Montrottier

<u>1er mai 2013</u>: La via ferrata du Puy des Juscles.

<u>21 mai 2013</u> à 19h : Le mardi 21 mai 2013, sera proposé le spectacle « We are la France » dans le cadre des « Rencontres de la Bibliothèque », dans la salle du Guizay à 19 heures (Entrée gratuite dans la limite de 60 places)



Durée 1h. Réservation Mairie de Planfoy 0477514069 ou Bibliothèque 0975251437

We are la France traite vos questions les plus brûlantes dans une atmosphère conviviale et détendue. La crainte de sombrer dans la précarité a-t-elle une incidence sur mes performances sexuelles ? Dois-je consommer davantage de culture pour optimiser mon être au monde ? Est-il temps de me remettre au jogging ?...

Conçue par Benoît Lambert, cette « petite leçon d économie politique à l usage de tous » réunit au plateau deux comédiens, accompagnés d un technicien et d une télévision. Elle prend la forme.

22-25 mai 2013 : Randonnée : Uzès dans le Gard. Hébergement à Lussan

25-26 mai 2013 : canyoning + VTT

<u>08-09 juin 2013</u> : spéléologie

15 juin 2013 : via ferrata La Guinguette (ain).

07 juillet 2013 : via ferrata du Pont du diable

<u>14 juillet 2013</u> : randonnée : Col du Pertuis le Loségal et Jorance. Départ à 10h du Pertuis 3h, 10kms, dénivelé 150m.

<u>10-11 août 2013</u>: canyoning.

#### Ludobus

Location de jeux géants et de nombreux jeux sur catalogue. Renseignements et réservation au 04 77 90 34 96.

#### Une deuxième vie pour vos lunettes

Vieilles, démodées, d'enfants, d'adultes, de vue, de soleil, avec étui, sans étui...

vos lunettes peuvent avoir une deuxième vie au Bénin.

Les déposer à la mairie ou à la bibliothèque ou les remettre à M.Jo CLEMENT qui récolte toujours tous les timbres oblitérés.

## **Association Farafina Lily**



Avec Kalifa NACOHOU danseur et musicien burkinabé

Le jeudi 7 mars 2013 (vacances d'hiver) A PLANFOY (42) espace Exbrayat

Une journée multi-activités pour partir !... « A la découverte de l'Afrique » Danse, musique, chant, contes, arts plastiques

Horaires des activités : 9h30 à 16h Accueil dès 9h et départ jusqu'à 17h Prévoir un pique-nique

Tarifs: 25€+ Adhésion à l'association: 7€



Inscriptions et renseignements

Alice Nacohou 06 99 61 18 91 ou 04 75 33 46 10 ou Blandine Clément 04 77 51 40 09 associationfarafinalily@voila.fr

# **Agenda**

Date	Thème	Association / Lieu
12 janvier 2013	Repas des rois	Vivre au Guizay
15 janvier 2013	Goûter avec le film : « Talons	L'Age d'Or
	aiguilles »	
19 janvier 2013	Ski de randonnée	Vivre au Guizay
26 janvier 2013	Contes	Bibliothèque
26 janvier 2013	Randonnée	Vivre au Guizay
26-27 janvier 2013	Spéléologie	Vivre au Guizay
Samedi 2 février 2013	Soupe aux choux	L'Age d'Or
10 février 2013	VTT	Vivre au Guizay
16 février 2013	Spectacle de la Comédie	Bibliothèque
23 février 2013	Randonnée	Vivre au Guizay
07 mars 2013	Découverte de l'Afrique	Farafina lily
Mardi 12 mars 2013	Goûter offert par « ALLIANZ »	L'Age d'Or
15 mars 2013	inauguration	Festival des Monts
	_	du Pilat
16 mars 2013	Ski de randonnée	Vivre au Guizay
22 mars 2013	Randonnée	Vivre au Guizay
23-24 mars 2013	Spéléologie	Vivre au Guizay
Mardi 26 mars 2013	Assemblée Générale	L'Age d'Or
Jeudi 28 mars 2013	Spectacle de la Comédie	Vivre au Guizay
Mardi 9 avril 2013	Goûter avec le film : « Cinéma	L'Age d'Or
	Paradiso »	
27 avril 2013	Randonnée	Vivre au Guizay
1 <sup>er</sup> mai 2013	Via Ferrata	Vivre au Guizay
Mercredi 8 mai 2013	Repas chez Françoise à Planfoy	L'Age d'Or
21 mai 2013	Spectacle de la Comédie	Vivre au Guizay
Samedi 25 mai 2013	Journée Récital en Hommage à	L'Age d'Or
	Jean Ferrat	
25-26 mai 2013	Canyonisme + VTT	Vivre au Guizay
22-25 mai 2013	Randonnée	Vivre au Guizay
Mardi 4 juin 2013	Auberge du Grand Bois	L'Age d'Or
Samedi 08 juin 2013	Voyage	L'Age d'Or
08-09 juin 2013	Spéléologie	Vivre au Guizay
15 juin 2013	Via Ferrata	Vivre au Guizay
Dimanche 16 juin 2013	Festiroche	L'Age d'Or
Samedi 29 juin 2013	Repas	L'Age d'Or
07 juillet 2013	Via Ferrata	Vivre au Guizay
14 juillet 2013	Randonnée	Vivre au Guizay
10-11 août 2013	Canyonisme	Vivre au Guizay
Samedi 30 novembre 2013	Age tendre et Têtes de bois	L'Age d'Or

Citoyens, amis de notre vie culturelle et du secteur associatif, n'hésitez pas à nous transmettre les informations souhaitées à mettre dans le futur bulletin municipal en nous envoyant un message à infoplanfoy@orange.fr



LIEU D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE.

Le Relais Ecoute est un lieu d'accueil et d'écoute crée par l'association

Familles Rurales de St Genest Malifaux. Il est ouvert depuis 2009 et a pour objectif de faciliter l'accès à une écoute psychologique pour les habitants de ce territoire rural du Pilat.

Ce lieu d'écoute est ouvert à tous et offre la possibilité de rencontrer une psychologue en entretien, dans un cadre confidentiel en dehors des structures de soin. Il permet d'aborder tout type de difficulté pour soi ou pour un membre de sa famille.

Ainsi, enfant, adolescent, adulte, famille, tout le monde peut être accueilli en fonction du besoin repéré.

Cette approche préventive et souple a pour finalité de faciliter la démarche afin d'apporter un soutien précoce pouvant aider à dénouer certaines difficultés, trouver des pistes de solution ou se diriger vers un service approprié.

Dans un souci de proximité et grâce à un partenariat avec l'Espace Déôme, deux lieux de permanence sont proposés le vendredi après midi au Relais Familles de St Genest Malifaux et le mercredi après midi dans les locaux de l'Espace Déôme de Bourg Argental.

Une participation financière réduite est demandée par l'association à partir du second entretien, qui contribue aux frais de fonctionnement du service.

Il suffit de prendre rendez vous par téléphone au 06 83 62 34 96

Depuis la rentrée, l'AFR a également mis en place **le p'tit dej des parents**. Il s'agit d'un moment d'échange convivial mensuel où sont conviés futurs parents et parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Les enfants sont les bienvenues, un coin jeux leur est consacré.

Avec le partenariat de l'Espace Déome et le RAMPE, les rencontres alternent à St Genest Malifaux et à Bourg Argental.

Et pour les parents de préadolescents et d'adolescents, l'Espace Déome a ouvert **le café causant.** 

Plus d'infos sur le blog de l'association : http://afr.blog4ever.com/ Relais Familles, A.F.R. de St Genest Malifaux 22 rue de la Semène

42660 ST GENEST MALIFAUX

Tél.: 04.77.06.58.40

Mail: relaisfamilles@neuf.fr





# **DES SUBVENTIONS** POUR LES ENTREPRISES DU PILAT

Tranche 3



## Pour quoi?

- Projet de modernisation de votre entreprises : rénovation de vitrine, aménagement du point de vente, accessibilité, acquisition de matériel, etc.
- Travaux en vue de créer ou transmettre votre entreprise
- Besoin de vous faire connaître et de réaliser des actions de communication (fiyers, encarts publicitaires, site Internet, etc.)

# Pour qui ?\*

- Artisans et commerçants situés dans le Parc du Pilat / un chiffre d'affaires < 1 000 000 € HT</li>
- Une surface de vente < 300 m² / une clientèle constituée en quasi-totalité de particuliers.</li>

# Combien ? jusqu'à 12 500 € de subvention

\*critères minimum d'accès à la subvention et dans la limite de l'enveloppe disponible en tranche 3.

#### **Comment?**

Animateur de l'ORC Pilat - tél. 04 74 87 52 01 - règlements des aides sur : www.parc-pilat-ecoacteurs.fr Montage des dossiers de subvention•

- •Chambre de Commerce de St-Etienne/Montbrison J.-L. Carrot tél. 04 77 43 04 43
- •Chambre de Commerce de Lyon C. Marliac tél. 04 72 40 59 12
- •Chambre de Métiers de la Loire F. Piat tél. 04 77 92 38 00
- •Chambre de Métiers du Rhône G. Benjamin tél. 04 72 49 22 35



#### CONTACT

Animateur de l'ORC Parc du Pilat tél. 04 74 87 52 01

www.parc-pilat-ecoacteurs.fr

## **DES SUBVENTIONS** POUR LES ENTREPRISES **DU PILAT**

les actions collectives des associations d'entreprises du

contre sur le développement commercial, l'accessibilité, et les perspectives du commerce et de l'artisanat dans le Parc du Pilat sont notamment au proDepuis 2007, le Parc naturel régional du Pilat et ses partenaires ont déjà accompagné près de 170 entreprises artisanales et commerciales dans leurs projets de développement.

Pour renforcer leur soutien, ils ont obtenu des financements de l'Etat afin d'engager une troisième tranche d'opération.

Au regard des enjeux pour le Pilat, les Conseils généraux de la Loire et du Rhône, les Communautés de Communes et d'Agglomération, les Chambres Consulaires de la Loire et du Rhône apportent également un soutien financier et technique aux artisans et commerçants du Pilat.

Je vous invite à contacter le Parc du Pilat ou ses partenaires pour étudier votre projet.

#### **Odile Proust**

membre du Bureau du Parc du Pilat, responsable de l'ORC

Partenaires de l'Opération Rurale































du Pilat